

# GARANTIES



## Conditions générales et garanties

Les portes et fenêtres Polair 3, le fabricant, se réserve le droit d'apporter des changements dans la composition et la construction de ses produits et ne s'engage aucunement à modifier la marchandise déjà livrée.

## Garanties

### Fenêtres en PVC

La fenêtre en chlorure de polyvinyle (PVC) manufacturée par la compagnie est garantie contre les défauts de matériel, en usure normale, pour une période de **vingt (20) ans** suivant la date d'achat. Les conditions suivantes doivent toutefois être respectées :

- La fenêtre doit être installée conformément aux normes de la construction.
- La quincaillerie (garantie pour une période de dix ans suivant la date d'achat) et la fenêtre doivent être maintenues dans un bon état de fonctionnement.

## Garantie des unités scellées

Toutes les unités scellées vendues par la compagnie portent, sous des conditions normales, pour une période de 5 à 10 ans à partir de la date de livraison, une garantie contre la formation d'un film ou d'un dépôt de poussière sur les faces intérieures de l'unité.

- **10 ans thermos régulier (double)**
- **10 ans thermos énergétique (double ou triple)**
- **10 ans thermos triple**

Cette défektivité doit avoir été causée par un manque d'étanchéité du joint de l'unité scellée et doit constituer de ce fait, une obstruction appréciable à la vision.

En vertu de cette garantie, à partir de la date de livraison, et ce pour une période de douze mois, la compagnie fournira une nouvelle unité en échange de l'unité défectueuse et assumera les frais d'installation. Pendant les autres années suivantes, la compagnie fournira une nouvelle unité en échange de l'unité défectueuse et les coûts d'installation deviennent la responsabilité du client. Ces thermos ou autres produits vous seront facturés et un crédit vous sera alloué au retour de la marchandise défectueuse.

**Exclusion : bris du verre de l'unité scellée ou bris thermique.**

## Portes d'acier

Les portes d'acier (slab) ainsi que les vitraux de portes ont une garantie de 10 ans limitée. Le cadre, les coupes froids et les pentures sont garantis pour une année. Les serrures de portes, poignées et pènes, ont une garantie de 5 à 25 ans limitée selon le modèle et le fini. En vertu de cette garantie, à partir de la date de livraison, et ce pour une période de 12 mois, Polair 3 remplacera le matériel sans frais. Pour les autres années de garantie, la main d'œuvre si nécessaire sera à la charge du client.

# GARANTIES



## Main d'œuvre

L'installation (main d'œuvre et matériel) est couverte pour une période de 12 mois suivant la date d'installation par nos installateurs.

## Limite de responsabilité

En cas de défectuosité d'un produit, la responsabilité de la compagnie se limite au remplacement du produit défectueux (ou de la pièce défectueuse) tel que livré à son état original.

## Prise des mesures

Si Polair 3 fait l'installation, nous prenons nos mesures et la responsabilité nous revient sauf que nous ne pouvons garantir que les toiles intérieures seront correctes pour les nouvelles fenêtres, de même que les chambranles intérieurs.

Si le client fait l'installation lui-même, Polair 3 peut prendre les mesures avec le client, mais nous ne serons pas responsables s'il y a des complications à l'installation.

**Exclusions : tous les autres frais sont exclus de la présente garantie.**

## Degrés d'humidité recommandés

Il est généralement reconnu que le degré d'humidité à l'intérieur des maisons possédant une bonne isolation contre la vapeur d'eau ne devrait pas dépasser 40% ou, dans de vieilles maisons sans pare-vapeur 35%. Le tableau ci-dessous indique les degrés suggérés d'humidité relative pour l'intérieur de la maison, et en fonction de diverses températures extérieures.

Température extérieure de l'air en Celsius	Degré d'humidité relative pour une température intérieure de 20 degrés Celsius
-30 ou au dessous	15% maximum
-30 à -24	20% maximum
-24 à -18	25% maximum
-18 à -12	30% maximum
-12 à -6	35% maximum
-6 à 0	40% maximum